



Mon assistance professionnelle
et ma sécurité fiscale

**Accès direct en kinésithérapie :
décider, sécuriser et justifier sa pratique
clinique**

Contact :
Mme Priscille PIOCHE
05 61 99 58 43
Priscille.pioche@angak.com

Intitulé du stage : Accès direct en kinésithérapie : décider, sécuriser et justifier sa pratique clinique

Type de stage : Formation intra-entreprise sur site

Modalités de déroulement : Formation en présentiel

Coût pédagogique : 300 € par jour pour les adhérents – repas compris soit **900 € au total**

330 € par jour pour les non-adhérents – repas compris soit **990 € au total**

Modalités et délais d'accès : Après validation des prérequis et signature du devis ou de la convention de formation, de 2 semaines à 2 mois en fonction du financement demandé.

Date(s) : Les 20, 21 et 22 Novembre 2026

Durée : 21 h

Horaires : 8h30-17h

Lieu : Hôtel le Relais de l'Hermitage – 123 Avenue Leconte De Lisle
97434 ST GILLES LES BAINS

Accessibilité : L'Angak étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Nombre maximal de participants : 20

Public : Kinésithérapeutes diplômés exerçant ou souhaitant exercer en accès direct

Prérequis :

- Etre titulaire du diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute
- Disposer de connaissance de base en sémiologie médicale (formation initiale)

Contexte et justification

Dans le cadre de l'expérimentation de l'accès direct en kinésithérapie, le kinésithérapeute est amené à recevoir des patients n'ayant pas consulté de médecin au préalable.

Cette situation implique une responsabilité accrue en matière de sécurité du patient, de raisonnement clinique de premier recours et de justifications des décisions de réorientation.



Mon assistance professionnelle
et ma sécurité fiscale

Des éclaircissements sont nécessaires concernant :

- les limites du diagnostic kinésithérapique
- la prise de décision sans prescription médicale
- la gestion de l'incertitude
- l'identification des situations à risque
- la communication avec le patient et le médecin

Cette formation vise à répondre à ces enjeux en proposant une approche clinique, structurée et sécurisante, centrée sur l'anamnèse, le raisonnement et la décision.

Objectifs Généraux :

- Evaluer la pertinence d'une prise en charge en kinésithérapie en accès direct
- Identifier une situation nécessitant une réorientation médicale urgente ou non urgente
- Estimer et justifier un degré de préoccupation clinique
- Intégrer la sémiologie médicale utile au raisonnement de premier recours
- Sécuriser la prise en charge par des filets de sécurité adaptés
- Communiquer efficacement avec le patient, le médecin et les services d'urgence
- Assurer une traçabilité claire et défendable de leurs décisions

Objectifs Pédagogiques spécifiques, les participants apprendront à :

- Structurer leur raisonnement clinique en situation d'incertitude
- Améliorer la qualité et la hiérarchisation du recueil des données, notamment autour de la douleur
- Evoquer les grandes pathologies à risque sans poser de diagnostic médical
- Distinguer réorientation immédiate et attente vigilante
- Formuler et transmettre une préoccupation clinique claire et argumentée

Contenu détaillé :

JOUR 1 – Fondements, recueil des données et décision

Objectifs du Jour 1 :

- Clarifier le cadre de l'accès direct
- Sécuriser la posture décisionnelle du kinésithérapeute
- Comprendre le rôle central de l'anamnèse
- Améliorer le recueil et la hiérarchisation des données cliniques

Contenu :

- Cadre légal et administratif de l'accès direct
- Rôle et limite du kinésithérapeute en accès direct
- Diagnostic médical vs diagnostic d'orientation
- Tests de concordance de scripts (décision en situation d'incertitude)
- Etudes de cas cliniques sans prescription
- Recueil des données en accès direct :



Mon assistance professionnelle
et ma sécurité fiscale

- focus sur l'exploration de la douleur (chronologie, évolution, rythmicité, facteurs associés)
- Raisonnement clinique et génération d'hypothèses
- Cas cliniques « évidents » et décisions consensuelles

JOUR 2 – Sémiologie clinique utile et gestion des zones grises

Objectifs du Jour 2 :

- Intégrer la sémiologie médicale au raisonnement de premier recours
- Savoir évoquer les grandes pathologies à risque
- Gérer l'incertitude et les situations ambiguës

Contenu :

- Raisonnement clinique par grands systèmes nosologiques et étiologiques
 - Neurologique
 - Cardio-vasculaire / artério-veineux
 - Inflammatoire / infectieux / traumatique
 - Tumoral
 - Douleurs référées viscérales
- Etudes de cas cliniques par systèmes
- Apports sémiologiques ciblés à partir des cas
- Cas cliniques ambigus et contradictoires
- Réorientation immédiate vs attente vigilante
- Filets de sécurité et réévaluation
- Tests de concordance de scripts – raisonnement dynamique

JOUR 3 – Justification, communication et intégration

Objectifs du Jour 3 :

- Justifier et assumer ses décisions cliniques
- Communiquer efficacement en situation sensible
- Intégrer l'ensemble des compétences acquises

Contenu :

- Cas cliniques complexes et évolutifs
- Cas cliniques à « budget limité » (priorisation des données)
 - Annonce d'une réorientation
 - Explication d'une attente vigilante
- Structuration de la communication avec le format SAED
- Théâtre forum
 - Interaction avec le patient
 - Appel au médecin / au 15
- Communication interprofessionnelle
- Traçabilité et responsabilité professionnelle



Mon assistance professionnelle
et ma sécurité fiscale

- Synthèse finale et messages clés
- Tests de concordance de scripts – raisonnement dynamique

Méthode pédagogique :

La formation repose sur une pédagogie active et clinique intégrant :

- Etudes de cas cliniques réels
- Tests de concordance de scripts (TCS)
- Travaux en petits groupes
- Méthode 1-2-4-All
- Jeux de rôle structurés
- Théâtre forum
- Discussions cliniques guidées

Les apports théoriques sont courts, ciblés et intégrés aux situations cliniques

Accompagnement : 15 jours d'accompagnement par mail.

Evaluation des acquis : Participation active aux activités pédagogiques. Analyse collective de situations cliniques. Auto-évaluation des compétences acquises.

Une attestation de formation précisant les compétences acquises sera remise aux stagiaires.

Suivi de l'action : Signature de la feuille de présence. Edition d'un certificat de réalisation individuel.

Indicateur de résultat : Les données sont statistiquement insuffisantes pour donner des indicateurs pertinents.

Moyens fournis par le client : formation en présentiel.

Le participant devra apporter son matériel pour la prise de note (papier ou numérique).

Sanction de la formation : Attestation de formation.

Type d'action : Action de formation au sens de l'article L6313-1 1°

Intervenant : Formateur à l'IFMK de La Réunion

4 ans d'expérience en animation pédagogique

Formateur spécialisé dans la conception et l'animation de formations interactives centrées sur la pratique clinique et le raisonnement clinique